



URGENT : MESURE IMMÉDIATE NÉCESSAIRE

Expéditeur : TOUS LES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS

De : Comité national d'urgence pour la gestion des réserves de sang*

Objet : PHASE DE RETOUR À LA NORMALE

Avis sur l'état des réserves nationales

Date et heure	2020-07-14 6 h (HNE)
Phase de l'état des réserves	PHASE VERTE
Produits	TOUS les composants sanguins labiles et protéines plasmatiques
Contexte	<p>Le présent avis a pour but de vous informer du retour en phase verte du niveau des réserves de tous les composants sanguins labiles et protéines plasmatiques, ce qui signifie que les réserves permettent de répondre à la demande. Toutefois, étant donné le caractère évolutif et dynamique de la pandémie de COVID-19, nous devons continuer à surveiller les réserves ainsi que les tendances d'utilisation, en particulier pour le culot globulaire O négatif.</p> <p>Le comité central du Comité national d'urgence pour la gestion des réserves de sang (CNUGRS) continuera de se réunir toutes les deux semaines et convoquera l'ensemble du Comité en cas de problème d'approvisionnement.</p>
Conséquences pour les hôpitaux	<p><u>Mesure requise</u> Nous vous encourageons fortement à appliquer les stratégies locales visant à optimiser l'utilisation des composants sanguins labiles et des protéines plasmatiques; et à continuer d'informer votre agent de liaison en cas de changement du niveau de vos réserves (p. ex. augmentation ou diminution de vos stocks de base, augmentation subite de la demande).</p> <p>Composants sanguins labiles Veuillez communiquer le niveau de vos réserves conformément à la stratégie en cas de phase verte.</p> <p>Protéines plasmatiques Concernant la gestion à long terme des immunoglobulines, la Société canadienne du sang surveillera les réserves et continuera de communiquer, au besoin, avec chaque hôpital pour discuter de l'approvisionnement et des besoins liés à chaque produit.</p> <p>Nous vous recommandons de continuer à appliquer les mesures de sécurité sanitaires en matière de ramassage des produits pour les patients à risque pendant la pandémie de COVID-19. Vous pouvez continuer à délivrer une quantité suffisante de produits de protéines plasmatiques pour une durée maximale de trois mois à ces patients.</p>

	Le CNUGRS se réunira pour revoir cette directive si la demande menace de dépasser la capacité d'approvisionnement.
Supplément d'information	Pour tout complément d'information, adressez-vous à : 1. votre agent de liaison à la Société canadienne du sang; 2. votre représentant au Comité provincial d'urgence pour la gestion du sang; 3. votre représentant au Comité hospitalier d'urgence pour la gestion du sang.

**Le Comité national d'urgence pour la gestion des réserves de sang est constitué de représentants du Comité consultatif national sur le sang et les produits sanguins, du Comité de liaison provincial-territorial et de membres du personnel de la Société canadienne du sang. Il formule des recommandations et conseille les ministères provinciaux et territoriaux de la Santé, les hôpitaux et les autorités régionales de la santé, de même que la Société canadienne du sang, pour favoriser une réponse uniforme et coordonnée en cas de grave pénurie de sang au Canada.*

Pour consulter le Plan national de gestion en cas de pénuries, allez à nacblood.ca/resources/shortages-plan/index.html.

Si vous avez besoin de ce document dans un autre format, veuillez contacter votre agent de liaison à la Société canadienne du sang.